

cultivent , sera placé , *quintidi prochain* , sur la place de-la Maison-Commune, et leur indiquera le lieu où ils devront se rassembler.

Salut et fraternité,

POCHOLLE.

Le Conseil général de la Commune de Lyon s'est réuni dans la salle de la Mairie, pour célébrer la fête de la translation des cendres de J.-J. Rousseau au Panthéon. Les divers corps constitués s'y sont rendus, et les représentants du peuple Charlier et Pocholle, envoyés par la Convention Nationale dans le département, y sont arrivés, accompagnés des Représentants Albitte et Salicetti, de passage à Lyon. Tous ces citoyens réunis en divers groupes, distingués par leurs décorations civiques, et rangés sous des bannières indicatives sont sortis en ordre de la Maison-Commune. Les groupes ci-après les attendaient sur la place de la Liberté (des Terreaux), savoir : un groupe de jeunes garçons sous un drapeau où on lisait :

IL NOUS A DONNÉ ÉMILE POUR MODÈLE.

Un groupe de jeunes filles portant un drapeau où était écrit :

ON VOIT PARMI NOUS LA CANDEUR DE SOPHIE.

Un groupe de mères allaitant leurs enfants, avec un drapeau portant ces mots :

IL RENDIT LES MÈRES A LEURS DEVOIRS ET LES ENFANTS AU BONHEUR.

Un groupe de Lyonnais ayant connu et reçu J.-J. Rousseau, avec un drapeau portant cette inscription :

IL CONNUT A LYON LES CHARMES DE L'AMITIÉ.

Un groupe de Genevois, portant un drapeau où se lisait l'inscription décrétée par la Convention Nationale.

GENÈVE ARISTOCRATE L'AVAIT PROSCRIT, GENÈVE LIBRE A VENGÉ SA MÉMOIRE.

Un groupe de vieillards, d'artistes et de citoyens, au